

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 18 JANVIER 2024 A 19H
Convocation du 4 janvier 2024

Présents : MM. Christian Lavalette, Christophe Boutet, Mmes Marie-Paule Guéry, Magalie Dubroca, M. Eric Chassériaud, Mmes Barbara Cornell, Gyslaine Guigné, MM Jean-Yves Baudrit, Quentin Richard, Aymeric Lhéritaud.

Secrétaire : M Quentin Richard.

Pouvoir : Néant.

Ordre du jour :

- Atelier : Point sur les travaux – avenant 1 Ets Labbé-Herbelot.
- Traverse de Figers – Projet d'enfouissement de réseaux – Travaux de voirie.
- DECI – Point sur le schéma - Demande de subvention.
- Salle des fêtes : Remise en état de la gazinière – Coffret de sécurité gaz.
- Pont des Seugnes – demande de subvention.
- Demande de subvention pour un voyage sportif.
- Création de rue.
- Lutte contre le frelon asiatique.
- Commémoration du 80^e anniversaire des débarquements.
- Transfert de compétence SDIRVE (recharges véhicules électriques).
- Zone de développement des énergies renouvelables.
- Tour de table.

Procès-verbal de la dernière réunion de Conseil Municipal.

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2023 à l'approbation des conseillers municipaux. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Atelier : Point sur les travaux – avenant 1 Ets Labbé-Herbelot.

Monsieur le Maire fait le compte rendu de la réunion de chantier du 18 janvier 2024. De nombreux points sont à revoir dont le portail qui ne s'ouvre pas et des infiltrations en toiture. Il est décidé de demander à l'architecte de programmer une autre réunion pour résoudre ces problèmes.

Le conseil décide de ne pas donner suite à l'avenant électricité et de demander un devis pour une bavette pour protéger le haut de la porte.

Traverse de Figers – Projet d'enfouissement des réseaux – Travaux de voirie.

Monsieur le Maire informe que le Département n'a pas arrêté la date des travaux de voirie. Il est décidé de mettre en attente les devis d'enfouissement des réseaux.

DECI – Point sur le schéma - Demande de subvention.

Il est décidé d'abandonner le projet de Rouchave 2 (étang Chagnon) et de réaliser la défense incendie avec un projet commun de bâches avec Monsieur Guément dans le même secteur.
Les demandes de subvention seront déposées au titre de la DETR et du Département.

Salle des fêtes : Remise en état de la gazinière – Coffret de sécurité gaz. – Intervention sur la chaudière.

Les devis de réparation s'élèvent à 800,70 € TTC pour la gazinière (deux vannes du piano de cuisson) et 837,60 € TTC pour la chaudière.

Accord du conseil.

Il sera nécessaire de faire réviser la serrure de l'entrée principale de la salle des fêtes.

Pont des Seignes – demande de subvention.

Monsieur le Maire informe que le Pont des Seignes sollicite une subvention auprès de la commune d'un montant de 1071,50 € calculée au nombre d'habitants et au nombre de bénéficiaires qui utilisent les activités proposées par le Centre Socioculturel.

Après en avoir délibéré le conseil n'est pas favorable au versement de cette subvention.

Demande de subvention pour un voyage sportif.

Une administrée a déposé une demande de subvention pour le voyage sportif de sa fille.

Le conseil décide de participer aux demandes de projets scolaires à hauteur de 20% avec un maximum de 30€ par enfant et par famille. Le versement de cette subvention se fera au vu de la facture acquittée.

Création de rue.

Une demande de création de rue a été déposée par Monsieur et Madame Danjou, concernant la partie de voirie qui part de la D 144 vers la voie communale n°11 sur 160 mètres.

Accord du conseil.

Lutte contre le frelon asiatique.

Il est décidé de ne pas acheter des pièges pour les frelons asiatiques.

Commémoration du 80^e anniversaire des débarquements.

Retiré de l'ordre du jour car sans objet.

Transfert de compétence SDIRVE (recharges véhicules électriques).

Il est proposé d'approuver le transfert au SDEER (Syndicat d'Electrification de la Charente-Maritime) de la compétence « infrastructure de recharge de véhicules électriques (IRVE) », considérant que le périmètre géographique du SDIRVE est celui des collectivités ayant transféré le compétence IRVE au SDEER. Approbation du conseil

Zone de développement des énergies renouvelables.

La loi incite les communes à créer des zones d'énergie renouvelable (ENR). A revoir ultérieurement.

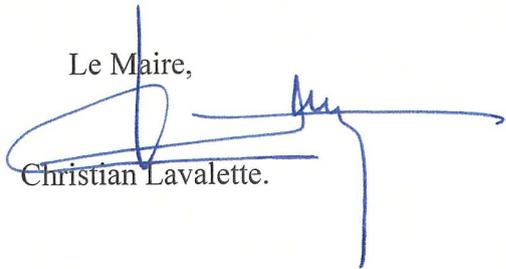
Tour de table.

- Monsieur Christophe Boutet a demandé des devis PATA et de bouchage de trous à l'Entreprise JP Guément.
- Madame Marie-Paule Guéry informe de la mise en place du joug de la cloche de l'église.

- Madame Barbara Cornell informe de la parution fin janvier ou début février du prochain bulletin municipal et donne des informations concernant le projet mémoire.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 29 novembre 2024 à 19 heures.



Le Maire,

Christian Lavalette.